

---

## Entreprises et droits de l'homme : les risques de la négligence

### Constats

---

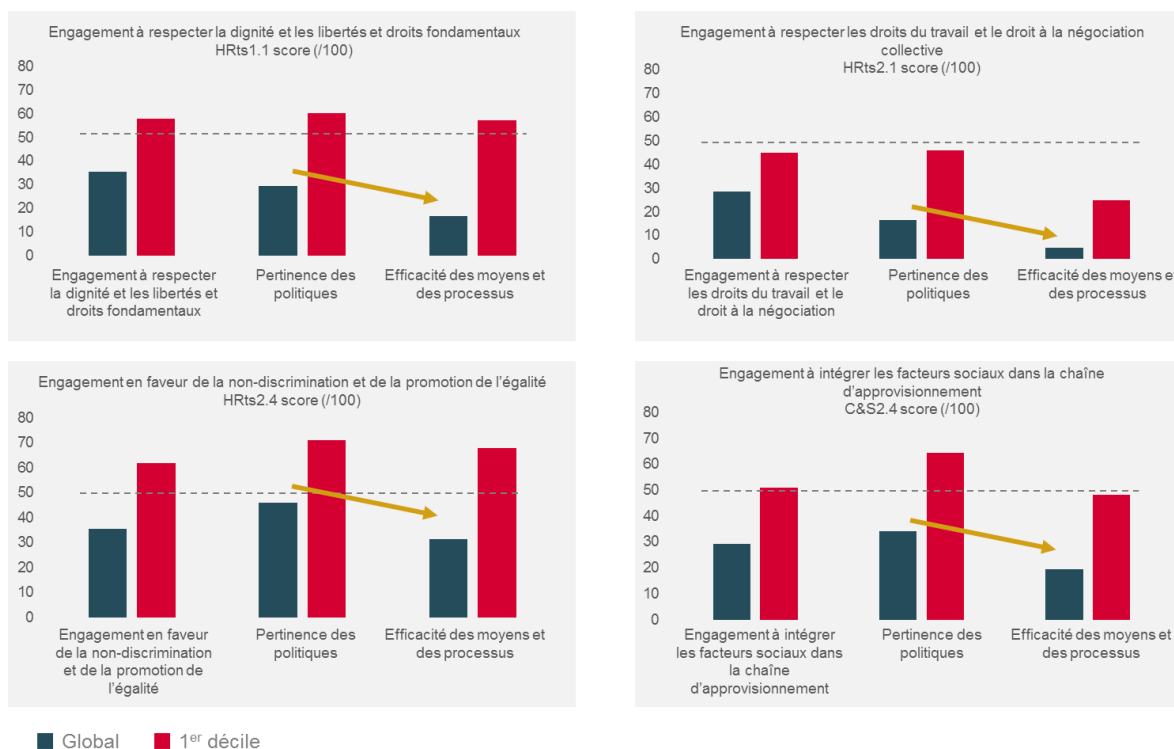
La troisième étude de Vigeo Eiris publiée ce 27 novembre 2018 et portant sur 4 585 entreprises cotées dans 60 pays montre des niveaux d'engagement et des progrès limités dans la manière dont les entreprises font face aux controverses et s'acquittent de leurs obligations en matière de droits humains fondamentaux. Ce benchmark met en évidence d'importantes disparités selon les thèmes, les secteurs et les régions. Vigeo Eiris dévoile la liste des entreprises les plus avancées sur la problématique générale des droits de l'homme et sur certains des sujets.

- **Les 4 585 entreprises évaluées obtiennent une note moyenne de 33/100** sur une échelle de 0 à 100 en matière d'engagements à respecter les droits de l'homme sur les lieux de travail, dans leurs activités et leur chaîne d'approvisionnement. Ce score faible signifie que les entreprises ne parviennent pas à satisfaire aux exigences minimales que leur assignent les normes et les standards internationaux. Les scores alloués individuellement aux entreprises varient de 0/100 à 88/100.
- **Moins de 5% des entreprises notées affichent des engagements tangibles en faveur du respect des droits de l'homme**, avec des objectifs visibles, exhaustifs, précis, portés par des structures appropriées et des dirigeants de haut niveau hiérarchique, en appui sur des moyens documentés assortis de dispositifs de contrôle, de recueil des réclamations et des plaintes et des outils dédiés de cartographie des risques et de reporting.
- Lorsqu'elles abordent les droits de l'homme, les entreprises, y compris celles du premier décile, **semblent plus enclines à communiquer sur leurs politiques et leurs objectifs généraux** qu'à rendre compte de la matérialité de leurs moyens ou du contenu et des résultats de leurs processus.
- **Les entreprises, en majorité, ne fournissent pas d'explications ni d'indicateurs sur la nature, le périmètre, et les modalités de leur système de gestion de risques** en matière de droits de l'homme. Une minorité rend compte de ses actions concrètes en matière de traitement des réclamations et de réparation des préjudices liés à ses produits et ses activités. Le principe de remédiation, au centre des préconisations énoncées par les principes directeurs de l'ONU à l'attention des entreprises en matière de droits de l'homme, demeure un angle mort dans la gestion des risques relatifs aux droits de l'homme.
- **Les disparités sont importantes entre les thèmes sur lesquels les entreprises choisissent de s'engager** : par exemple, le respect des droits sociaux tels que la liberté syndicale, la négociation collective demeurent les moins évoqués tandis que la non-discrimination entre les sexes ou le respect de la vie privée deviennent plus fréquemment mentionnés. Le respect des droits des peuples indigènes, les impacts des activités dans les zones de conflit, les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes ou la référence au droit des salariés dans les contrats de travail sont exceptionnellement couverts même dans les secteurs, et au sujet des régions où ces droits sont les plus précaires.

- **Les reportings sur les droits de l'homme font apparaître des disparités sérieuses entre régions, pays et secteurs.** La plupart des entreprises non communicantes ont leur siège social en Asie-Pacifique et en Amérique du Nord, tandis que celles qui communiquent le plus, sont cotées en Europe (*voir ci après*).

### Engagement à respecter les droits de l'homme

Performance de l'univers mondial par rapport au premier décile



### Constats par zone géographique, pays et secteur :

**Zones géographiques :** 90 % des 30 sociétés les plus performantes ont leur siège social en Europe ; seulement 6,66 % en Asie-Pacifique et 3,33 % dans les marchés émergents.

**Pays :** 9 des 10 premiers pays sont européens, tandis qu'en bas du classement se trouvent principalement les pays d'Asie du Sud-Est.

La France recueille les meilleurs scores, suivie de l'Espagne, la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Finlande, l'Italie, la Norvège, le Danemark et le Brésil.

**Secteurs :** Les émetteurs institutionnels d'obligations obtiennent les performances les plus avancées de l'univers sous revue avec un score moyen de 54/100 pour les banques de développement et de 47/100 pour les banques et agences à vocation spécifique. Le secteur des télécommunications (41/100) est le plus performant parmi les émetteurs de titres en actions.

### Focus sur les controverses

- Vigeo Eiris a identifié **1 210 controverses** liées aux droits de l'Homme, soit 17,2% des controverses évaluées dans notre base de données Equitics©:
  - o **57 % sont liés à des violations des droits humains fondamentaux** (droit au respect de la vie privée, droit à la propriété, la liberté d'expression, les droits des populations autochtones, etc) ;

- **9 % concernent des violations des droits du travail** (par exemple, le non-respect de la liberté syndicale) ;
  - **16 % concernent la discrimination à l'égard des employés** (fondée sur le sexe, l'état de santé, l'origine ethnique, etc) ;
  - **3% sont liés à des cas de travail forcé ou de travail des enfants**
  - **15% sont liés à des violations des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement** (travail des enfants, travail forcé et mauvaises conditions de travail, etc).
- **Dans 47,6 %** des cas de controverses, les entreprises n'ont pas répondu aux allégations. Une réponse ou un règlement trop vague a été constaté **dans 44 % des cas**, tandis que **7 % ont pris des mesures correctives**, et seulement **1,4 % ont été proactifs** (consultation d'intervenants au-delà des mesures correctives permanentes).

**Le secteur des banques diversifiées** fait face au plus grand nombre de controverses liées aux violations des droits de l'homme (173), principalement en raison de son implication dans le financement de projets controversés. Le secteur des mines et métaux se classe au deuxième rang avec 103 controverses, suivi du secteur alimentaire avec 99 controverses.

### Répartition des controverses par zone géographique



\*Les controverses liées à la violation des droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement sont enregistrées dans le domaine "Comportement sur les marchés" : 51 controverses ont été identifiées à ce sujet en Amérique du Nord, 16 en Asie Pacifique, 63 en Europe, 18 dans les marchés émergents

## Classement des 1% des entreprises mondiales les plus performantes en matière de droits de l'homme

Titre	Pays	Secteur
Carrefour	France	Grande Distribution
Amundi	France	Services financiers
Norsk Hydro	Norvège	Matières premières
Energias de Portugal	Portugal	Services aux collectivités – Gaz & Electricité
Orange	France	Télécommunications
Peugeot	France	Automobiles
Endesa	Espagne	Services aux collectivités – Gaz & Electricité
Infineon Technologies	Allemagne	Biens d'équipement informatique
Naturgy Energy Group	Espagne	Services aux collectivités – Gaz & Electricité
Telefonica	Espagne	Télécommunications
Telecom Italia	Italie	Télécommunications
NEC Corporation	Japon	Biens d'équipement informatique
Nokia Corporation	Finlande	Biens d'équipement informatique
L Oreal	France	Luxe & Cosmétique
Crédit Foncier	France	Banques
Engie	France	Services aux collectivités – Gaz & Electricité
La Banque Postale	France	Banques
Vallourec	France	Matières premières
Red Electrica	Espagne	Services aux collectivités – Gaz & Electricité
Societe Generale	France	Banques
Eurazeo	France	Services financiers
SEB	France	Biens d'équipement informatique
Veolia Environnement	France	Service aux collectivités - eau et déchets
Groupe Casino	France	Grande distribution
Ajinomoto Company	Japon	Agroalimentaire
BNP Paribas	France	Banques
Enel	Italie	Services aux collectivités - Gaz & Electricité
Sodexo	France	Hôtellerie & Loisirs
STMicroelectronics	Pays-Bas	Biens d'équipement informatique
Vivendi	France	Audiovisuel & Publicité
Electricite de France	France	Services aux collectivités - Gaz & Electricité
Commonwealth Bank of Australia	Australie	Banques
KDDI Corporation	Japon	Télécommunications
Michelin	France	Automobiles
TF1	France	Audiovisuel & Publicité
Pirelli	Italie	Automobiles
Kesko	Finlande	Grande distribution
Grupo Iberdrola	Espagne	Services aux collectivités - Gaz & Electricité
ING Groep	Pays-Bas	Banques
SNCF Réseau	France	Transport & logistique
Solvay	Belgique	Industrie Chimique
Technicolor	France	Edition logicielle & Ingénierie informatique
ThyssenKrupp	Allemagne	Matières première
Umicore	Belgique	Industrie Chimique